

MAIRIE DE DORANS



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

28/05/2021



: 10 rue des Lilas, 90400 DORANS



: 03 84 56 10 27



: mairie.dorans@wanadoo.fr



: <http://www.mairie-dorans.com/>



: Application mobile et tablette IntraMuros

Conseil municipal du 28/05/21

Présents : 12 conseillers - Excusés : M. Follot, L. Fruhauf, A. Lemblé

Ouverture des séances du Conseil Municipal (adultes) et du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) par Mr Le Maire.

Cette séance est inédite car les 2 conseils se retrouvent en Mairie. Mr Le Maire remercie les 2 assemblées. Il est très heureux de recevoir les Jeunes en mairie.

Le CMJ a établi un compte-rendu de séance qui est joint à celui-ci.

1. Désignation des secrétaires de séance

Brigitte PAROLA & Philippe PERRET

2. Approbation du compte rendu de la séance du 8 avril

Approuvé à l'unanimité

3. Présentation du bilan du nettoyage de printemps organisé par le Conseil Municipal des Jeunes – voir compte-rendu du CMJ.

4. Rectification de la délibération n° 2021/19 relative à l'affectation de résultat 2020

Une erreur de transcription s'est produite dans la délibération n° 2021/19 concernant le montant des restes à réaliser en investissement sur l'année 2020. Le montant à inscrire est 23 209,25 € et non pas 21 309,25 €. Le chiffre était bien indiqué dans le document du budget communal.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la rectification de la délibération n° 2021/19 pour un montant de 23 209,25 € à l'affectation du résultat 2020.

5. Acception d'un don de l'association « Le Fil d'Argent »

Suite à la dissolution de l'association, Mme Moritz, Présidente du Fil d'Argent a souhaité faire don à la commune de Dorans du solde de leur compte en précisant que ce reliquat devait être reversé à une association de Dorans. Le montant total est de 254,83 € dont 181.53 € en chèque et 73.30€ en espèces.

Le Conseil municipal se prononce à l'unanimité pour le versement de :

- **181,53 € (chèque) à l'association des Camouchots**
- **73,30 € (espèces) à l'association des P'tit Coup deux mains**

6. Travaux sylvicoles ONF 2021

Patrice Gauchet, adjoint, fait état du programme de travaux de l'ONF qui a été présenté à la commission bois par le garde forestier le 17 mai. Il a également expliqué à nos Jeunes conseillers le fonctionnement de notre forêt et a répondu à leurs questions (document joint).

Les travaux concernent :

- La parcelle 13.im : dégagement manuel ciblé de régénération naturelle feuillue – essence chêne – sur 0.50 ha, pour un montant de 444.00 € HT.
- La parcelle 6.r : maintenance de cloisonnement d'exploitation au broyeur dans une végétation peu importante – sur 4.68 ha, pour un montant de 542.88 € HT. Les crédits sont déjà inscrits au budget 2021.

- **Le conseil municipal approuve à l'unanimité le programme des travaux sylvicoles 2021 d'un montant de 986.88 € HT, soit 1 085.57 € TTC et autorise Mr Le Maire à signer le devis afférent.**

P. Gauchet indique également que les 80 stères de bois commandés par les particuliers seront bientôt terminés, et qu'il est prévu de couper prochainement les 28 arbres qui sont tombés rue des Sources.

7. Instauration par le Grand Belfort de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)

La Loi donne la possibilité aux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) d'instituer à la place de leurs communes membres, une Taxe sur La Publicité Extérieure (TLPE). Pour rappel le Grand Belfort est l'EPCI des communes membres du Territoire de Belfort.

Cette taxe porte sur tous les supports publicitaires fixes en extérieur et sur les enseignes de commerçants, supérieurs à 12 m². Elle n'impacte donc pas les « petits commerçants » mais touchera essentiellement les grandes enseignes de la distribution.

Pour que cette taxe puisse être mise en œuvre, les conditions suivantes doivent être réunies :

- Le Grand Belfort doit se prononcer favorablement à l'instauration de cette taxe,
- Tous les conseils municipaux membres de l'Agglomération doivent également délibérer favorablement (selon une règle de quota précise).

Le conseil communautaire du Grand Belfort s'est prononcé favorablement pour l'instauration de cette taxe à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le Conseil municipal de Dorans doit voter la mise en place ou non de cette taxe, tout en sachant que nous ne sommes pas concernés par des supports publicitaires de + 12 m².

Le conseil municipal est favorable à l'instauration de cette taxe au sein du Grand Belfort (-1 voix contre)

8. Transfert de la compétence PLUi au Grand Belfort (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Le transfert automatique de la compétence « Plan local d'Urbanisme » aux intercommunalités a été institué par la loi ALUR en 2014 (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové).

Néanmoins, le législateur avait laissé aux communes la possibilité de s'opposer à ce transfert (si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposaient).

Ce fut le cas au sein du Grand Belfort puisque la plupart des communes ont voté contre ce transfert.

Suite au renouvellement des conseils municipaux et communautaires en 2020, la loi impose à nouveau une date de transfert automatique de cette compétence, au 1^{er} juillet 2021. Le même processus de refus peut s'effectuer au sein des conseils municipaux membres du Grand Belfort.

Le conseil municipal refuse le transfert de la compétence PLUi au Grand Belfort (-1 abstention).

En effet, les conseillers souhaitent garder la maîtrise du plan d'urbanisme de notre commune.

Infos diverses

VITESSE, RUE DES CERISIERS

Les habitants de cette rue ont signalé à Mr Le Maire que les automobilistes empruntant cette rue roulaient à vitesse excessive.

Mr Le Maire a contacté les gardes-champêtres qui se déplaceront pour effectuer des contrôles dans les jours prochains.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats.

INFLUENZA AVIAIRE : le dispositif est allégé et passe au niveau modéré :

Il n'y a plus d'obligation de la mise en claustration des oiseaux et de la pose de filets permettant d'empêcher tout contact avec les oiseaux sauvages.

CAMPAGNE DE COMPOSTAGE PAR LE GRAND BELFORT

Afin de sensibiliser les habitants à la pratique du compostage et à la réduction des déchets ménagers, le Grand Belfort propose des composteurs individuels à tarif réduit (25 €, livré à votre domicile)

Renseignements : 03 84 90 11 71 ou grandbelfort.fr/déchets (flyer joint)

RECRUTEMENT DE JEUNES SAPEURS-POMPIERS A BELFORT

La section de Belfort lance une campagne de recrutement pour les casernes de Danjoutin et Valdoie.

Pour rejoindre les JSP il faut :

- avoir 13 ou 14 ans au 31 décembre de l'année en cours. (être né(e) entre le 01/01/2007 et le 31/12/2008)
- passer un "petit" entretien de motivation avec test physique adapté et avoir l'acceptation du dossier par le bureau de l'association
- diplôme de natation (minimum 50m)

Le recrutement se déroulera en septembre pour un début des cours en octobre qui auront lieu tous les dimanches matin hors vacances scolaires de 8h à 12h.

La formation se déroule en 4 ans et auront lieu la première année au centre de secours de Belfort Nord à Valdoie, la suite du cursus au centre de secours de Belfort Sud à Danjoutin (années 2 à 4).

L'objectif de la formation est de préparer les jeunes à l'activité de sapeur-pompier volontaire (possible à partir de 18 ans).

Apprentissage :

- organisation d'un service de secours
- fonctionnement des institutions
- découverte du matériel et des véhicules utilisés chez les pompiers
- réalisation de manœuvres incendies
- apprentissage des gestes de premiers secours

Envoyer un mail avant le 31 août dernier délai à jspbelfort90@gmail.com pour récupérer le dossier de recrutement à compléter et à nous retourner.

COVID

La vaccination est désormais ouverte à tous, à partir de 18 ans, sans restriction. Vous pouvez prendre rendez-vous :

- dans un centre de vaccination sur doctolib : <http://bit.ly/Vaccination90>
- en appelant le numéro unique : 0 805 690 784

Mr Le Maire demande à nouveau aux habitants de bien vouloir respecter les HORAIRES DE TONTE ET DE TRAVAUX pour le bien être de chacun. Il vous informe qu'il peut demander l'intervention des garde-champêtres pour que des contraventions se fassent envers les contrevenants.

Pour information les entreprises ne sont pas concernées

REMERCIEMENTS

à la commission fleurissement et tous ses bénévoles

Mr Le Maire présente ses plus vifs remerciements à toutes les personnes qui œuvrent pour l'embellissement de Dorans. Nous avons un beau village. Un travail de longue haleine est initié par la commission environnement/fleurissement. Nous ne pouvons que nous enorgueillir de ce très beau résultat.

Nos employés municipaux contribuent également à entretenir les rues et espaces verts du village. Qu'ils en soient remerciés.

Nous allons à nouveau candidater pour le label « Villes et Villages fleuris ». Dorans a déjà à son palmarès « 1 Fleur ». Le jury passera mi-juillet pour effectuer sa visite annuelle.

La commission s'attachera prochainement à travailler pour les décorations de Noël. Si vous souhaitez vous joindre à l'équipe existante, veuillez-vous inscrire en mairie. Vous serez les bienvenus.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

AGENDA

Elections Régionales et Départementales : 20 et 27 Juin 2021

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Le nombre d'assesseurs pour tenir ces bureaux de vote est important car nous devons doubler les effectifs au vu de ces doubles élections.

Nous recherchons quelques bénévoles pour ces 2 journées.

- 3 assesseurs aux bureaux de vote du dimanche 27 juin, de 9h à 12h
- Quelques personnes pour réguler l'accessibilité dans la salle de vote (les 20 et 27 juin, entre 8h et 18h, selon vos disponibilités).

Pour respecter les mesures sanitaires édictées par la Préfecture, les bénévoles devront être vaccinés (1^{ère} injection) ou détenteurs d'un test négatif PCR de - 48h.

Nous aurons également des autotests au bureau de vote à votre disposition le jour des élections.

Veillez informer la mairie rapidement si vous souhaitez être volontaire.

Les électeurs devront respecter les gestes barrière, le masque sera obligatoire et nous vous conseillons de venir avec votre stylo personnel